



Située au pied du Mont-Blanc, le plus haut sommet des Alpes, la commune de Chamonix Mont-Blanc est considérée comme la ville nature par excellence.

Entourée de montagnes enneigées et de denses forêts où se rencontrent hommes et nature, vous y trouverez coup sûr votre bonheur en pratiquant des activités sportives été comme en hiver ou encore, en vous rendant dans des lieux de détente et de culture accessibles toute l'année.

Ville fleurie, Chamonix Mont-Blanc est une ville surclassée de 40 à 80 000 habitants, voit sa population augmenter durant les saisons fortes lui permettant une activité économique très développée.

Collectivité territoriale connue et reconnue pour l'accueil de nombreux événements tels que l'UTMB ou encore le Cosmo Jazz, il nous tient à cœur de développer la culture des arts, du sport, mais également du respect de l'environnement, chez nos concitoyens.

A ce titre, la Commune de Chamonix Mont-Blanc recrute, pour son service Police Municipale :

**UN POLICIER MUNICIPAL (H/F)**  
Cadre d'emplois des gardiens brigadiers (catégorie C)

**Missions / Activités :**

- Réponses aux demandes des citoyens et usagers, Aide à la population, assistance à personne,
- Présence pédestre ou véhiculée dissuasive et préventive sur l'ensemble de l'agglomération,
- Information préventive des administrés sur la réglementation en vigueur,
- Recherche et relevé des infractions,
- Régulation de la circulation, respect du code de la route et du stationnement,
- Application de la convention BT/PM : sécurité des manifestations municipales (Fêtes et cérémonies), fourrières, contrôles radars ....
- Surveillance de la sécurité aux abords des écoles,
- Application et contrôle des arrêtés et règlements municipaux.
- Rédaction des mains-courantes et transmissions des procès-verbaux.

**Profil :**

- Bonne condition physique, disponibilité,
- Travail en équipe, capacité d'écoute, excellent relationnel
- Savoir identifier et hiérarchiser les situations à risque,
- Mettre en œuvre les techniques de recueil d'information et de constatations des infractions
- Restituer l'information et rendre compte,
- Avoir sens du devoir, confidentialité, discrétion professionnelle, obligations de réserve,
- Savoir utiliser des logiciels métiers

**Spécificités du poste / Conditions d'exercice :**

- Exercice professionnel soumis à des conditions réglementaires d'agrément, d'assermentation, de formation initiale et continue.
- Autorisation délivrée par le préfet pour le port d'armes avec obligation de formation.
- Agréments et assermentation
- Titulaire de la Formation Initiale des agents de police municipale
- À jour de la formation continue obligatoire
- Titulaire du permis B
- Aptitude au port d'arme (cat D et B)
- Formation préalable à l'armement « cat B » souhaitée

**Protection et armement :**

- Gilet pare-balles
- Catégorie D (bâton télescopique / lacrymogène)
- Catégorie B (pistolet semi-automatique 9 mm)

**Spécificité du poste – sujétions :**

- Horaires annualisés : 1607 heures

**Contact métier :** Marie-Pierre VALLET, Responsable du service PM, 04.50.54.78.68

**Contact RH :** Audrey SORIN, Responsable du Service Emploi et Compétences, 04.50.54.78.60

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser à l'attention de Monsieur le Maire de la commune de Chamonix Mont-Blanc par mail à [emploi@chamonix.fr](mailto:emploi@chamonix.fr)